

# Tribunaux islamiques : don't mess with America (Ne jouez pas au plus malin avec l'Amérique) – par Jack

écrit par Jack | 26 mars 2015



Bien sûr, tout n'est pas parfait

sur le sol américain, mais deux choses sont bien ancrées dans ce pays : d'une part la liberté absolue d'expression protégée par le 1<sup>er</sup> Amendement à la Constitution des États-Unis (même les sites pornographiques n'ont pu être interdits à cause de ce principe...), et d'autre part le patriotisme, sans doute très égocentrique, mais que je n'ai de cesse d'admirer après plus de 33 ans de présence dans ce pays.

Pour la liberté d'expression, tellement bafouée en France, je ne citerai que le récent exemple de ces immenses panneaux montrant Hitler en conversation en 1941 avec Hajj Amin al-Husseini, nationaliste arabe palestinien supportant les nazis, et demandant l'arrêt de toute aide aux pays islamiques, panneaux rejetés par la Société de transport urbain de Philadelphie (SEPTA) qui avait refusé de les placarder sur ses autobus. L'initiative américaine de défense de la liberté (AFDI) a poursuivi SEPTA en justice et, le 12 mars 2015, le juge fédéral a tranché en faveur de l'AFDI, le refus de placarder ces panneaux sur les bus étant une violation au 1<sup>er</sup> amendement de la Constitution des États-Unis sur la liberté d'expression.



Ainsi que l'avait rappelé Bernard Dick dans son article publié sur Résistance Républicaine le 13 mars dernier : « *Pour les amoureux de la liberté, le 12 mars 2015 est marqué par une grande victoire pour la libre expression. Le 1<sup>er</sup> Amendement à la Constitution des États-Unis était menacé, les Patriotes*

*américains ont gagné »*. SEPTA a toutefois un mois pour faire appel... Affaire à suivre.

## [USA : immense victoire de la liberté d'expression contre l'islam et les censeurs ! | Résistance Républicaine](#)

Pour ce qui est du patriotisme, pas question pour les Américains de voir des procès rendus selon des lois étrangères. Ainsi, il y a quelques mois, en janvier je crois, un tribunal islamique avait été créé à Irving, Texas, devant juger selon la charia, avec site sur la toile montrant en photo quelques membres (« juges ») servant au tribunal (<http://madworldnews.com/islamic-sharia-court-u-s-state/>). A titre d'exemple le Dr. Taher El-badawi, l'un des « juges », expliquait notamment que « *un couple marié ne pouvait pas être considéré divorcé par la communauté islamique à moins que le divorce n'ait été prononcé par le tribunal* » et que « *le mari pouvait faire une demande en divorce directement près du tribunal* » alors que « *la femme devait contacter son iman qui en ferait la demande pour elle* ».



Autrement dit, si la loi des États-Unis s'avérait en conflit avec la charia, la charia prévaudrait. Qui plus est, l'exemple de demande de divorce cité plus haut était une pure discrimination humiliante contre les femmes, ce qui est contraire à la Constitution américaine. Les membres du tribunal entendaient bien créer un précédent dans une ville pas trop connue du Texas afin que des tribunaux semblables fleurissent dans tous le pays.

Seulement voilà, Madame Beth Van Duyne, maire d'Irving,

alertée par des habitants de la ville, a réuni le conseil municipal et l'affaire s'est mal terminée pour le premier tribunal islamique ainsi que le révèle cet article publié le 21 mars : <http://madworldnews.com/islamic-tribunal-texas-muslims/>.

Il existe au Texas, et dans de nombreux autres états, une loi interdisant l'application de lois étrangères (donc de la charia !). Par 5 voix contre 4 (dont un conseiller musulman), la ville d'Irving a tranché en application de la loi en question. Le maire, Madame Beth Van Duyne, avait rapidement compris que les Musulmans, l'iman du centre islamique d'Irving, Zia Sheikh, en tête, voulaient utiliser sa ville pour créer le premier jalon d'application de la charia sur le sol américain. Mme Van Duyne n'hésita pas à publier sur Facebook que cet iman et ses collègues avaient fermement l'intention de passer outre les tribunaux américains, donnant pour réponse à l'iman Zia Sheikh qu'elle « se battra avec toutes les fibres de son corps » lorsque celui-ci avait demandé qu'elle fasse des excuses et efface sa déclaration sur Facebook.

La salle était pleine de musulmans, mais malgré les tactiques d'intimidation du Conseil sur les relations islamo-américaines (CAIR) et les membres du tribunal islamique, outre l'intervention du conseiller municipal musulman Dennis Webb, la majorité du conseil a tout simplement vu la tentative d'établissement de la charia sur le sol américain et a décidé d'y mettre un arrêt.

**Le premier tribunal islamique américain n'aura vécu que quelques semaines... « Don't mess with America ! »**

**Jack**